

**Compte-rendu de la réunion commune des animateurs de bassin CPE et
Professeurs-documentalistes
Mardi 04/10/2016 – Lycée E.Branly à Amiens**

- Introduction de la journée par Mme Charrazac-Onfroy et M. Level, IA-IPR EVS
- Tour de table de présentation :

1/ Les animateurs de bassin ont présenté les thèmes qui seront abordés localement.

Ceux-ci sont :

Département	Bassin	CPE	Professeurs-documentalistes
Aisne	Laon/Hirson	Liaison CVC-CVL	Folios et Parcours Avenir ; Parcours citoyen
	Saint-Quentin/Chauny	CVC ; organisation service VS	L'EMI
	Sud Aisne	Récente circulaire de missions	Folios et Parcours Avenir
Oise	Oise occidentale	Rôle du CPE dans la réforme du collège ; lien CVC-CVL	Thème encore à définir après consultation des collègues
	Oise centrale	Liaison CVC-CVL ; lutte contre l'absentéisme, procédures de signalement	L'EMI (sans doute après consultation des collègues)
	Oise orientale	Liaison CVC-CVL	L'ingénierie dans l'EMI
Somme	Santerre-Somme	CVC ; liaison collège-lycée	Thèmes pas encore définis
	Amiens	Liaison collège-lycée	Folios et Parcours Avenir
	Picardie Maritime	Prise en charge de l'adolescence en prévention des conflits	Folios et Parcours Avenir

2/ Le tour de table s'est poursuivi avec la présentation de collègues exerçant des missions spécifiques :

- Evelyne Bonhert, webmestre en Documentation, fait un appel à la mutualisation pour alimenter le site des professeurs-documentalistes, même si la production proposée n'est pas parfaite.
 - Isabelle Goddyn, formatrice en documentation à l'Espé d'Amiens, rappelle les effectifs en formation cette année : 19 étudiants en Master 1 (18 + 1 qui ne prépare que le CAPES), avec des cours théoriques (thèmes : métier, information-documentation, histoire des bibliothèques, didactique) et une journée en CDI pour observation et accompagnement ; 12 fonctionnaires stagiaires en Master 2 (certains à mi-temps, d'autres à temps complet)
M. Level apporte les précisions suivantes : il faut que les temps de stage donnent lieu à une pratique accompagnée et à une prise de responsabilité. Il y a aussi nécessité de production d'un écrit réflexif sous forme de fiche, qui doit amener les étudiants à sortir du CDI et à aller à la rencontre des autres personnels de l'établissement. Un autre élément important est le travail de recherche qui est à entamer dès la première année. Enfin, le vivier de recrutement, insuffisant, doit être renouvelé : mettre en avant pour cela les AE qui paraissent « prometteurs », ne pas hésiter à les recommander sous couvert du chef d'établissement si recrutement de contractuels.
 - Charline Collet : professeur-documentaliste nommée sur un demi-poste au CLEMI. Action en cours de définition ; il est probable qu'il sera procédé à une répartition géographique avec Damien Cambay, l'autre correspondant CLEMI académique.
 - Mehdi Rahoui : coordonnateur du PAF pour les CPE, chargé de mission des IA-IPR.
 - Stéphane Moronval : tout nouvellement coordonnateur du PAF pour les professeurs-documentalistes : rappel des actions de formation prévues au PAF pour 2016-2017.
 - Mr Level et Mme Charrazac, IA-IPR EVS : Mme Charrazac remplace Mme Aubry ; la répartition des tâches et des secteurs avec Mr Level ne devrait pas évoluer.
- Mme Charrazac et Mr Level reviennent sur les enjeux éducatifs, pédagogiques et professionnels pour aujourd'hui et demain pour les CPE et les professeurs-documentalistes :
Les logiques évoluent :
 - Logique de parcours : avenir, éducation artistique et culturelle, citoyen, éducatif de santé
 - Logique d'accompagnement personnalisé : le collectif classe n'est pas tout, nouvelle professionnalité enseignante en lien avec celle du CPE et du prof-doc
 - Logique de décloisonnement : les parcours s'opèrent dans les enseignements et hors enseignement, les EPI allient les disciplines
 - Logique du socle commun : des connaissances, des compétences, une culture qui dépasse les apprentissages disciplinaires (ex : la culture de l'engagement), la prise en compte de toutes les compétences dans l'évaluation et l'affectation
 - Logique de coopération pour les personnels comme pour les élèves, logique d'alliance éducative avec les parents, les associations, les partenaires de l'école

- Logique d'engagement, de participation des élèves à la vie de leur établissement
- Logique traversante de culture numérique : l'éducation aux médias et à l'information dans les enseignements, les parcours, les EPI, l'application FOLIOS support des parcours

- Cela entraîne donc d'autres approches : pour l'évaluation, pour l'organisation de la journée de classe, pour les pratiques éducatives, pour les démarches pédagogiques... cette pluralité des approches à envisager peut être illustrée par l'exemple de l'EMI, qu'on peut envisager dans le cadre des cours disciplinaires et EPI, dans la participation à un média d'établissement (journal, webradio...), au CDI, dans le cadre du parcours citoyen...

Les IA-IPR rappellent que les CPE et les Professeurs-documentalistes sont des acteurs clés:

Du climat scolaire

- ▶ Qualité de vie à l'école (CPE - Prof-doc)
- ▶ Pratiques partenariales(CPE - Prof-doc)
- ▶ Coéducation
- ▶ Prévention des violences et du harcèlement
- ▶ Justice scolaire
- ▶ Stratégie d'équipe (CPE - Prof-doc)

Des parcours

- ▶ Parcours citoyen (CPE - Prof-doc)
- ▶ PEAC
- ▶ Parcours avenir (CPE - Prof-doc)
- ▶ Parcours éducatif de santé (CPE - Prof-doc)

De certains enseignements

- ▶ EMC
- ▶ EMI
- ▶ EPI

Les IA-IPR invitent CPE et professeurs-documentalistes à faire connaître leur diagnostic, leurs projets et leur expertise dans leur établissement.

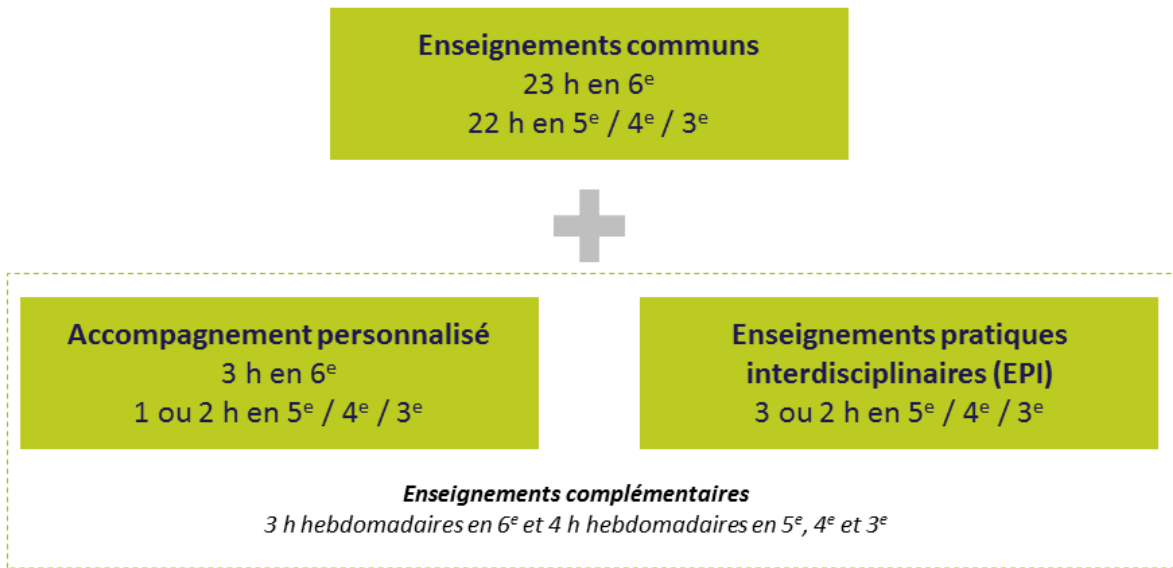
- L'après-midi est consacré à des groupes de travail mixtes CPE/Professeurs-documentalistes :

Les thématiques traitées sont :

- **La place du CPE dans les EPI :**

1. Rappel du Cadre

- Les enseignements obligatoires se répartiront en **trois types d'enseignement**.

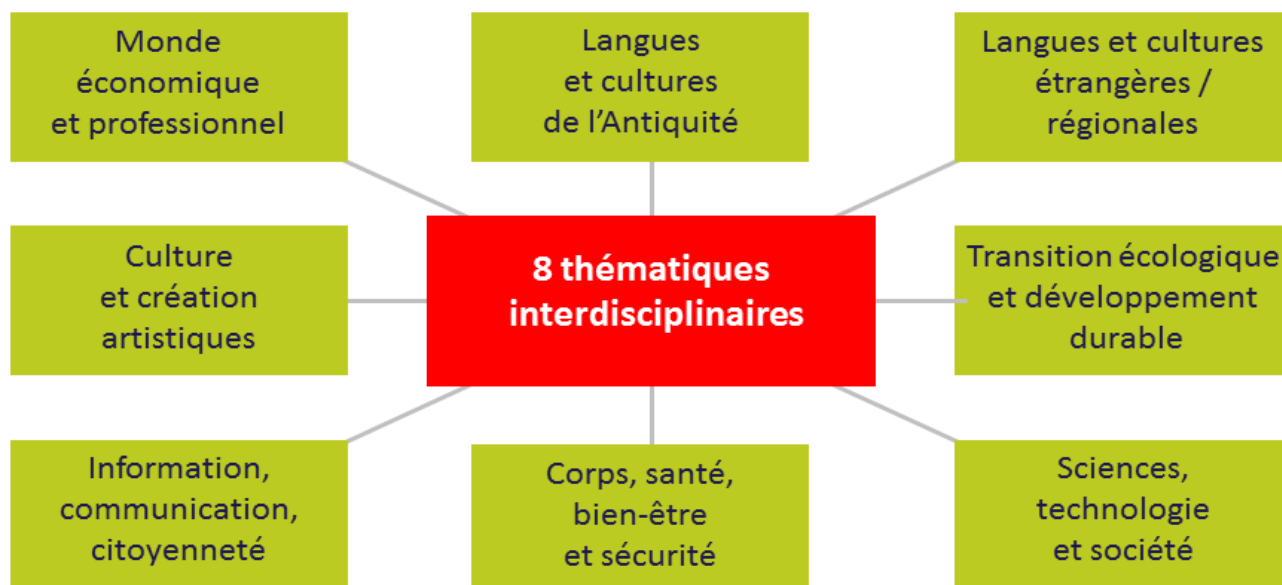


- **Les EPI : une réflexion impliquant l'interdisciplinarité**

Les EPI sont des moments privilégiés pour mettre en œuvre de nouvelles façons d'apprendre et de travailler les contenus des programmes. Les EPI et leurs huit thématiques de travail, définis dans les programmes, sont pris en charge par les enseignants de toutes les matières de façon interdisciplinaire. Les enseignants définiront en équipe les contenus des cours. La confiance dans les initiatives des équipes pédagogiques et éducatives est une des clés de la réussite.

Les EPI ont un caractère obligatoire pour tous les élèves, leur organisation est définie et prise en charge par les enseignants conformément au projet d'établissement. Le travail sur ces thèmes aboutira à la réalisation d'un projet incluant une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Les EPI doivent aussi contribuer de façon concrète à la mise en œuvre au collège des trois parcours éducatifs : le parcours citoyen, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et le parcours avenir.



Les nouveaux EPI seront une modalité explicite de mise en œuvre des programmes dans lesquels ils sont définis. Le conseil d'administration du collège, sur proposition du conseil pédagogique, déterminera les thématiques qui seront traitées dans les classes de 5e, 4e et 3e.

- **Les EPI : des thématiques inscrites dans les programmes et prises en compte dans l'évaluation des acquis**

Les nouveaux thèmes de travail sont inscrits dans les programmes, à la différence des itinéraires de découverte, qui n'ont pas de support programmatique. Les nouveaux thèmes de travail concerneront toutes les classes du cycle 4 (5e, 4e, 3e). Aujourd'hui, les itinéraires de découverte ne concernent que les classes de 5e et de 4e, à hauteur de 2 heures par semaine.

Les EPI feront l'objet d'une évaluation qui sera prise en compte pour l'attribution du futur diplôme national du brevet.

Les élèves devront à la fin de leur scolarité au collège avoir traité 6 thèmes d'EPI obligatoirement parmi les 8.

Les EPI traités devront apparaître dans le Livret Scolaire Unique

Les EPI ne sont pas en plus des horaires de chaque discipline mais intégrés à celles-ci.

Niveaux du cycle 4

Enseignements	Horaires hebdomadaires		
	cinquième	quatrième	troisième
Éducation physique et sportive	3 heures	3 heures	3 heures
Enseignements artistiques * (arts plastiques + éducation	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure

musicale)			
Français	4,5 heures	4,5 heures	4 heures
Histoire-géographie	3 heures	3 heures	3,5 heures
Enseignement moral et civique			
Langue vivante 1	3 heures	3 heures	3 heures
Langue vivante 2	2,5 heures	2,5 heures	2,5 heures
Mathématiques	3,5 heures	3,5 heures	3,5 heures
SVT	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Technologie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Physique-chimie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Total **	26 (dont 4 heures d'AP et/ou EPI par niveau) ***		

* Chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de deux heures hebdomadaires sur un semestre.

** S'y ajoutent au moins dix heures annuelles de vie de classe par niveau.

*** Ces quatre heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

2. Un exemple de mise en œuvre :

Collège M. et G. Blin de Maignelay-Montigny

- Explications de la mise en œuvre
- Fiche vierge d'EPI (et exemples de fiches remplies)
- Intégration des EPI dans les emplois du temps classe et professeurs

- Echange de pratiques avec les autres établissements (Points d'appui et Difficultés)

3. La place du CPE dans les EPI

- Travail en « ruche »

D'abord chacun individuellement puis à 2, puis à 4, etc.

Comment voyez-vous votre place dans les EPI dans votre établissement ?

Synthèse et remontée :

- Le CPE peut intervenir dans les EPI de façon ponctuelle sur un point précis (en co-animation avec un professeur ou en prenant une demi-classe) mais difficilement sur toute la durée de l'EPI car cela serait une contrainte trop forte dans son emploi du temps et l'organisation de ses tâches quotidiennes.

- Il y a plusieurs thèmes d'EPI sur lesquels le CPE peut intervenir, soit par intérêt personnel, soit par expertise (de par sa formation initiale ou continue ou sa pratique professionnelle et connaissance de l'établissement scolaire)

- Le CPE a surtout une place à jouer (en lien avec les Professeurs Documentalistes) dans l'organisation et la remontée des tâches finales et réalisations des EPI quelles qu'en soient la forme (exposition, exposé, scénettes, etc.)

Il mettra tout en œuvre pour valoriser et rendre visible le travail effectué par les élèves dans le cadre des EPI

- Le CPE peut enfin jouer son rôle de conseiller du chef d'établissement dans la mise en place et l'organisation des EPI au sein des établissements

(compte-rendu de cet atelier par Anne-Sophie DRAY, CPE)

- Les progressions dans l'EMI et contributions aux EPI et AP

L'EMI ne se réduit pas à l'éducation aux médias (presse, radio, journaux TV, Internet). Si les médias sont importants pour véhiculer de l'information, les livres le sont aussi.

Si L'EMI peut être présent dans tous les domaines du socle, elle a une place privilégiée dans :

- le domaine 1 « Les langages pour penser et communiquer », car comprendre l'information nécessite de savoir la lire et d'être capable de la réécrire ;
- dans le domaine 2 « Les méthodes et outils pour apprendre » afin que l'élève acquière des méthodes pour rechercher et exploiter judicieusement des informations ;
- et dans le domaine 3 pour traiter l'information de manière responsable et citoyenne.

L'EMI est un complément à la démarche traditionnelle de recherche. Les techniques de recherche de l'information, le développement d'un esprit critique vis-à-vis de celle-ci, son appropriation afin de la restituer, demeurent. Le changement le plus important est dû au numérique et à la visibilité de l'information produite.

Eu égard à cela, le professeur documentaliste va intervenir en amont lors de la recherche d'informations et en aval lors de leurs productions.

Un exemple de progression a été réalisé dans le cadre de la formation réforme du collège :

http://cdi.ac-amiens.fr/sites/cdi.ac-amiens.fr/IMG/pdf/competences_infodoc_EMI.pdf

L'EMI peut se faire dans le cadre des EPI et AP mais aussi dans celui des parcours, et notamment du parcours citoyen.

Exemple de situations pédagogiques selon les dispositifs

EMI dans les parcours	EMI dans les EPI	EMI dans l'AP
Classe média Webradio #Twitville Journal scolaire (Madmagz)	Vidéos patrimoniales (EPI sur la 1ere Guerre) Création d'un musée virtuel (EPI art minimaliste)	Semaine de la presse Critiques de livres sur Babelio S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation

	Création d'un journal multimédia (EPI Street Art et Tags) Débat citoyen Revue de presse Création de vidéos Roman-photo Exposition photo légendée Infographie	: le rôle de la publicité S'interroger sur l'influence des médias sur la vie démocratique Notion de point de vue Editorial Critiques de film Cookies Adresse IP Conséquence des traces numériques sur son entourage.
--	--	---

(compte-rendu de cet atelier par Christine Guérinet, professeur-documentaliste)

- **Les contributions au parcours citoyen en collège et lycée**

Présence de CPE et d'une Documentaliste dans le groupe,

La séance s'est déroulée en 2 temps :

- Un retour sur ce qu'est le parcours citoyen (conférer document « Parcours citoyen note ») à partir de la circulaire n°2016-092 du 20/6/16 et de la fiche intitulée « parcours citoyen et les nouveaux programmes d'EMC »
- Dans un second temps j'ai proposé de répertorier dans un tableau reprenant les différentes thématiques du parcours les actions menées par chacun. Au préalable, j'avais effectué la même demande auprès des CPE de mon bassin afin d'étoffer les propositions.
- Nous avons débattu sur l'utilité d'un outil commun qui servirait à tous les collègues qui souhaitent multiplier les actions au sein de leur établissement sans avoir obligatoirement de travail supplémentaire en en termes de création d'outils, de recherche d'information Chacun ayant aussi des compétences qui peuvent être mises à disposition des collègues.
- Ce tableau servirait donc à chacun de découvrir par thématique des projets qui ont été menés et en cliquant sur le lien de découvrir la « fiche action » de ce projet. (conférer tableau des actions et fiche action)
- Cette fiche action émane d'un document qui me servait à formaliser les projets menés. Nous l'avons retravaillé afin d'avoir le maximum d'informations, le plus synthétiquement possible, sur une action que chacun pourrait se réapproprier.
- Les coordonnées du CPE ayant mené cette action permettront de mettre en lien les personnes si besoin du plus d'explications. Cela permettra la

collaboration entre les collègues se sentant souvent isolés ou seuls à porter les actions.

- Le site Vie Scolaire pourrait être la plate-forme où l'on pourrait consulter et/ou remplir le tableau référençant les actions et les liens vers les fiches projet si cela est possible ??

PARCOURS CITOYEN

- CIRCULAIRE DE RENTREE 2016 N°20166058 DU 13/04/16

II- faire vivre les valeurs de la République

1-construction du jugement moral et civique, acquisition esprit critique et culture de l'engagement (par l'EMC, rencontres avec acteurs/institutions citoyennes dans et hors établissements, engagement dans projets/actions éducatives, participation commémoration/visite lieu de mémoire...)

Education aux médias et à l'information

= Existence d'un FOLIO pour le suivi individuel du parcours citoyen

2-renforcer transmission Valeurs République

Dans EMC (appropriations principes et valeurs énoncés dans les programmes) ex : participation aux instances de la Vie Collégienne et Lycéenne par le biais de la SEMAINE DE LA DEMOCRATIE SCOLAIRE, engagement des élèves au Lycée (charte, valorisation des engagements

Culture de l'égalité entre les sexes (actions éducatives, EMC)

Prévenir toutes formes de discriminations (journée, semaines dédiées lutte contre violence, sexisme, racisme, homophobie ; participation à des concours/engagements)

DOMAINE 3 du SOCLE CCC « la formation de la personne et du citoyen »

Ce parcours intègre à la fois connaissances en EMC et compétences morales et civiques DANS et HORS établissement

Education aux médias et à l'information

Education à l'environnement et au développement durable

Enseignement de défense

Tableau présentant les actions menées :

PARCOURS CITOYEN

Démocratie scolaire	Lutte contre les discriminations	Education aux médias et à l'information	Education à l'environnement, au développement durable	Engagement solidaire, santé, social, de défense
Sensibilisation à	Activités	Danger	Tri papiers en	Marche

la fonction de délégués (CPE-PP)	sportives mixtes pause méridienne-égalité garçons/filles (AED-profs EPS)	Internet par E-enfance (CPE-ASSOC)	classe (CPE-PROFS-élèves)	solidaire CM2-6 ^{ème} -action contre la Faim (CPE-Prof EPS-PP6ème-PE)
Formation des délégués (CPE-DOC)	Semaine de la persévérance scolaire (CPE- Profs volontaires)		Club jardin	Collecte de jouets Resto du cœur (CPE-PE SEGPA)
CVC- visite sous-préfecture (CPE de 3 collèges)	Théâtre Forum sur le harcèlement 6 ^{ème} (CPE-ADJOINT-Educ de rue)		Journée De la Propreté de la MDL	PSC1 3 ^{ème}
Diplômes-récompenses Valorisant les engagements citoyens des élèves (CPE)	Formation sentinelles (CPE-Parents-ADJ-élèves)		Campagne anti-gâchis au réfectoire avec le CVL	Sensibilisation à la sécurité routière (CPE)
Mur des valeurs de la République (CPE-prof Arts plas-PE SEGPA) (lien vers la fiche-action, cf plus bas)	Concours « mobilisons nous contre le harcèlement » (CPE-AED-4 ^{ème} /3 ^{ème} volontaires)		Action tri sélectif-projet éco-citoyen (MDL-Com de Com)	Préparation à l'ASSR (CPE)
Création d'une maison des Collégiens	Vidéo sur les relations garçons/filles			Journée des métiers en uniforme
Voyage pour les délégués (Guise)	Club théâtre sur le sexisme			Mise en place d'une COP (CPE-prof Techno-Com des COM)
Démocratie scolaire	Lutte contre les discriminations	Education aux médias et à l'information	Education à l'environnement, au développement durable	Engagement solidaire, santé, social, de défense
Formation conjointe des	Séance vidéos-débats sue le			

délégués avec les CM1-CM2	harcèlement 6 ^{ème} (CPE- Infirmière)			
Election des délégués en Mairie suivie d'une visite des lieux	Participation au « Girls Day » de la SNCF pour les métiers au féminin (CPE- Prof de techno)			
Elections au CVC en taille réelle				

Exemple de fiche-action :

Parcours citoyen	<u>THEMATIQUE ABORDEE</u> : Démocratie scolaire				
TITRE DE L'ACTION	LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE				
Coordonnées	Etablissement :		Référant :		Mail :
	Collège Millevoye		Mme DEROUSSANT		lderoussant@hotmail.fr
Public concerné	Elèves volontaires de tout niveau et élèves du CVC				
Partenaires	CPE	Professeur d'arts plastiques	Professeur de SEGPA		
		Mr Cochet	MME Kwinta		
période	Du 15 au 22 juin 2016				
Besoins matériels	-Achat de peintures, colle -barrières pour limiter la zone d'action sous le préau -appareil photo				

Coût	
Objectifs	-réflexion sur le thème des valeurs de la république - analyser les notions (liberté, égalité, fraternité..) - les mettre en scène
Finalité	-Création d'une fresque sur les valeurs de la République sur le mur sous le préau
Déroulement	1- création d'outils (pochoirs, affiches ...) 2- travail préparatoire sous le préau 3- réalisation de la fresque (juxtaposition des outils créés en classe et peintures, collages réalisés sur place) 4-prise de photos tout au long du travail
Élargissement possible de l'action	-Continuer le projet d'aménagement du préau et de la cour : travail sur le reste du mur du préau et travail sur les piliers -faire une exposition du travail effectué (photos commentées) -participations à un concours national sur les valeurs de la république
Liens/outils	
bilan	+
	-

(compte-rendu de cet atelier par Laetitia Deroussent, CPE)

- Le travail collaboratif entre professeurs-documentalistes et CPE

Après un tour de table des expériences de chacun et des représentations du travail des uns et des autres, il a été décidé de :

- lister les obstacles à la collaboration
- établir des liens entre les missions des CPE et des professeurs-documentalistes
- évoquer des pistes de remédiation
- proposer des exemples de projets à mettre en œuvre

Liste des obstacles principaux à cette collaboration :

- \ Gestion du quotidien (chacun est occupé par ses diverses missions)
- \ Eloignement des lieux
- \ Méconnaissance mutuelle des missions
- \ Manque de soutien de la hiérarchie
- \ Manque d'affinités

Points communs entre les missions des CPE et des professeurs-documentalistes :

- \ Référentiel de compétences :
 - « Faire partager les valeurs de la République »
 - « Prendre en compte la diversité des élèves »
 - « Accompagner les élèves dans leur parcours de formation »
 - « Coopérer au sein d'une équipe »

- \ Socle commun :
 - « Les langages pour penser et communiquer »
 - « Les méthodes et outils pour apprendre »
 - « La formation de la personne et du citoyen »

- \ Nouveaux dispositifs :
 - AP
 - EMI
 - EPI
 - Parcours avenir, santé, citoyenneté, d'éducation artistique et culturelle

Pistes de remédiation :

- \ Prendre le temps pour travailler ensemble / demander à son chef d'établissement de libérer du temps pour monter des projets
- \ Demander à assister aux réunions Vie scolaire (pour les professeurs-documentalistes)
- \ Profiter des nouveaux dispositifs pour mettre en place de nouvelles habitudes de travail en commun

Exemples de projets à mener en collaboration :

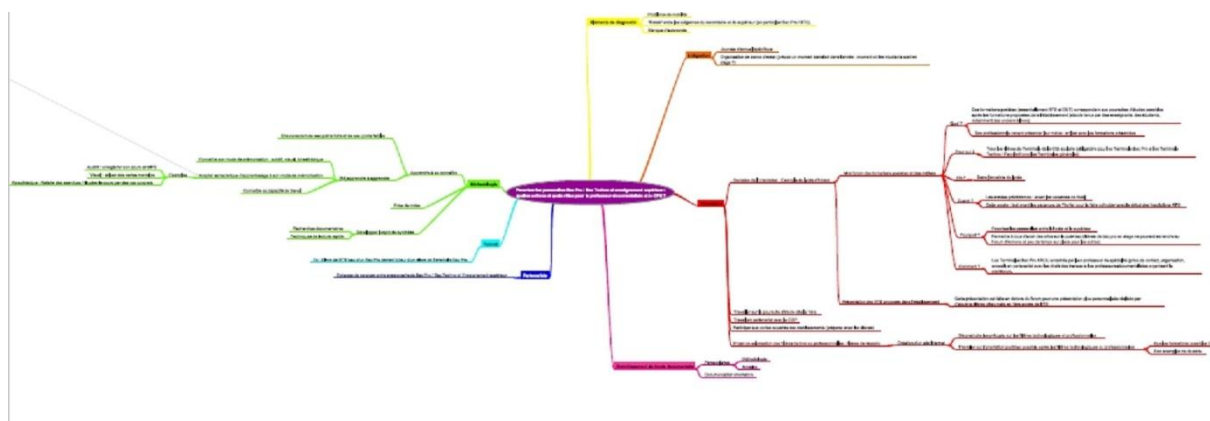
- \ Implication conjointe dans le Foyer socio-éducatif ou la Maison des lycéens

- \ Collaboration au sein des futurs Conseils de vie collégienne / actuels Conseils de vie lycéenne
- \ CESC
- \ Réflexion commune sur la gestion du temps hors classe des élèves
- \ clubs (philo, débat...)
- \ Forum Santé
- \ Concours (sur l'égalité homme-femme...)
- \ Formation des délégués
- \ Liaison école-collège / collège-lycée

(Compte-rendu de cet atelier par Laetitia Colmont, *CPE* et Aurore Sacarevit, *professeur-documentaliste*)

- La préparation à l'enseignement supérieur

Le groupe de réflexion a formalisé ses réflexions sous la forme d'une carte mentale, qu'on retrouvera aussi en annexe pour plus de lisibilité.



(Compte-rendu de cet atelier par Elise Vandin, *professeur-documentaliste*)

- La lutte contre le décrochage scolaire

Le décrochage scolaire, de quoi parle-t-on ?

De l'échec scolaire ? Est-il question de la mesure de l'abandon scolaire et des sorties précoces des systèmes de formation ? Essaie-t-on d'insister sur les difficultés d'insertion professionnelle à la sortie de l'école ?

Cette multiplication des approches du « décrochage » pose question.

Quelle définition du décrochage scolaire peut-on donner ? Il s'agit d'un processus conduisant un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. Un décrocheur est un

jeune qui a quitté le système de la formation initiale sans avoir obtenu au minimum un diplôme de niveau V.

Quels sont les facteurs du décrochage ?

L'Analyse du décrochage permet de montrer l'existence de facteurs multiples (configuration familiale, la scolarité, les décisions institutionnelles (orientation, exclusions...). C'est la conséquence d'un désintérêt progressif de l'élève pour l'école, fruit d'une accumulation de facteurs qui tiennent à la fois au parcours personnel du jeune et à la façon dont fonctionne le système éducatif.

Quels sont les indicateurs ? Ils sont multiples (retards, absences, comportement, résultats, exclusions de cours...). Ils doivent être regardés avec attention. Il est important de noter que l'absentéisme est différent du décrochage ; c'est un des processus du décrochage. Un décrocheur n'est pas forcément un absentéiste.

Il existe une différence entre le collège et le lycée. Au collège, nous avons à faire à des élèves de moins de 16 ans, avec l'obligation scolaire. Se pose la difficulté de proposer des stages pour les élèves de moins de 14 ans ; l'accent doit être mis sur l'orientation, le projet professionnel, les bancs d'essai. Le traitement sera également différent : ateliers et classes relais, PPRE, accompagnement personnalisé, commission absentéisme. Est également mis en avant la coéducation avec les parents. C'est un élément essentiel contre la lutte contre le décrochage. Au lycée, les élèves ont plus de 16 ans et n'ont plus l'obligation scolaire. L'accent est mis sur les GPDS, le travail sur l'estime de soi, les stages passerelles.

MAIS il y a des points communs entre le collège et le lycée pour appréhender le décrochage:

- L'importance du repérage précoce
- L'importance de la liaison collège – lycée
- La coéducation

Tous ces éléments doivent permettre une prise en charge rapide des élèves afin d'éviter le décrochage. Rôle important de la prévention.

Dans notre académie, des efforts importants ont été réalisés pour lutter contre ce phénomène.

Le nombre de décrocheurs a baissé de près de 20 % dans l'académie d'Amiens entre novembre 2012 et novembre 2013 et le nombre de solutions de rescolarisation a augmenté de près de 17 % dans la même période.

Pour inverser la tendance et lutter contre ce phénomène, la France a fixé des objectifs ambitieux à travers le plan « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire ». (21 novembre 2014)

Il vise à organiser la mobilisation de tous les acteurs: parents, jeunes, professeurs, pouvoirs publics au niveau national et local, associations et entreprises.

- **Diviser par deux d'ici à 2017 le nombre de jeunes sortant sans qualification du système éducatif.** Il s'agit d'offrir à tout jeune déscolarisé une solution de formation, d'apprentissage ou un service civique.
- **Atteindre un objectif n'excédant pas 10% de décrocheurs de 18-24 ans** dans le cadre de la "Stratégie Europe 2020".

- **MAIS également prévenir l'abandon scolaire précoce et soutenir ceux qui ont quitté l'école sans diplôme et souhaitent revenir en formation.**

***La notion de parcours de l'élève** doit être au centre de nos préoccupations et guider nos actions. Il faut donner à chacun une nouvelle chance d'obtenir une qualification et de trouver une place au sein de la société. Il faut faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel. C'est l'une des missions de l'école. Le CPE a une place centrale dans la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire.*

(compte-rendu de cet atelier par Vincent ROY, CPE)

Ces ateliers se sont réunis et ont travaillé pendant l'après-midi, close par un temps de mise en commun.